

## FICHE D'INSCRIPTION 2020/2021

Nom:	Prénom:	Date de naissance:
		N° de tél :
Adresse:		
		F Arc CL BB AP 2ème club:
Date du certificat médical	:Nor	m du médecin:
Le certificat est valable 3 ans : pou	ur un le renouvellement, remplir	le questionnaire que vous avez recu de la FFTA et nous le joindre

Président: Bauler Jeannine Tel: 06 07 59 07 80 Trésorier: Schmitt Ghislain Tel: 07 81 00 26 98

	COTISATION ANNUELLE 2019/2020	
	Pratique en compétition	106,00€
ADULTES	Pratique club	97,00€
	Sans pratique	61,50€
JEUNES	Né entre le 01/01/2002 et le 31/12/2009	74,00 €
2éme club (pe	rsonne déjà licencié dans un autre club de tir à l'arc)	40,00€

	ULON	.5   Ne entre le 01/01/2002	2 et le 31/12/2009	/
	2éme	club (personne déjà licencié dans un a	utre club de tir à l'arc)	1
Je soussigné(	e) Autorise les Archers de l'ESH à dittuser de	(archer, père, mère, respons	sable légal*)	
	N'autorise pas les Archers de l'ESH à diffu	er des photos ou images		

# Certifie avoir répondu non à toutes les questions du questionnaire de santé préalable au renouvellement d'une licence sportive ATENTION LES ENTRAINEMENTS SE FERONT SOUS LA REGLEMENTATION EN COURS COVID 19

#### **AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e), (archer, père, mère, responsable légal*), autorise l'enfant
A pratiquer le tir à l'arc au sein du club des Archers de l'ESH, dont les lieux et créneaux horaires prévus à cet effet ainsi qu'aux différentes activités
proposées au club qui me seront communiqués.
l'autorise ou n'autorise nas*mon enfant de moine de 19 ans à quitter soul les lieux d'autorise na l'autorise nas l'autorise nas l'autorise na

Archers de l'ESH de toute responsabilité en cas d'accident ou de problèmes.

Je donne mon accord pour les déplacements qui pourraient être proposés à mon enfant pour participer à dees rencontres ou compétitions. J'autorise le Responsable de l'encadrement à prendre en mon absence et en mon nom toute décision de soins ou d'hospitalisation nécessitée par l'état De santé mon enfant OUI – NON \*

La responsabilité du club des Archers de l'ESH ne pourra être mise en cause en cas de problème survenue en dehors des lieux et horaires qui m'ont été communiquées.

En cas de modification d'horaire et ou lieu de pratique, les Archers de l'ESH s'engage à me prévenir dans les meilleurs délais.

## PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Mme , Mr *		Tél:	Mobil	
Fait à	Le	(Signature peécé	dée de lation lu et approu	vé)

ENTRAINEMENT	ENDROIT	HORAIRE	CONCERNE
LUNDI ET JEUDI	SALLE DE LA BALLASTIERE	21H05 à 23H (octobre à février)	ADULTES COMPETITEURS
MARDI ET VENDREDI	SALLE DE LA BALLASTIERE	19H35 à 21H	ECOLE DE TIR DE BEJAMIN A JUNIOR
MARDI ET VENDREDI	SALLE DE LA BALLASTIERE	21H à 23H	TOUS LES ARCHERS ADULTES
SAMEDI	SALLE DE LA BALLASTIERE	16H30 à 18H30	ENTRAINEMENT LIBRE SURVEILLE
DIMANCHE	SALLE DE LA BALLASTIERE	9H à 11H	ENTRAINEMENT LIBRE SURVEILLE
TOUS LES JOURS	TERRAIN DU CANAL	HORAIRES LIBRES POUR LES ARCHERS ADULTES POSSEDANT LA CLE	

Les parents sont priés de venir chercher leurs enfants à la porte de la salle à 21H

Tout manquement de discipline ou de sécurité pourra être sanctionné temporairement par l'interdiction d'accès par le responsable, et voir un renvoi après décision et notification du comité,

SITE:

http://lesarchersdelesh.sportsregions.fr

### **OBLIGATOIRE**

Port de basket dans la salle, l'achat de 6 flèches minimum, 1 protège bras, une palette et un certificat de non contre indication pour la pratiqe du tir à l'arc en compétition à jour au 1er octobre 2020 et valable 3 ans

\* rayer les mentions inutiles